



Journée Européenne des Langues

Quelles formations pour quels emplois avec quel avenir en Europe ?

CONFERENCE-DEBAT au Lycée Alain le 26 septembre 2006 à 21 heures
Compte-rendu

Le Vice-président de la Maison de l'Europe, Patrick Bonnin, modérateur du débat, remercie Madame Tesson, proviseur du Lycée Alain, d'avoir permis le déroulement de cette soirée dans ses locaux et remercie également les parents d'élèves et les jeunes ainsi que les intervenants suivants d'être présents :

- ❖ Francisco RODRIGUEZ QUEIRUGA, ***Secrétaire Général de la Chambre de Commerce franco-espagnole***
- ❖ Philippe DUVIQUET, ***Consultant de la société AG PROMOCONSULTANT de Rueil-Malmaison*** (spécialisé dans la gestion et portage de cadres et de consultants)
- ❖ Catherine BEAUFILS, ***Animatrice du Centre Ressources Mobilité en Europe et Formation Professionnelle***
- ❖ Alain Paccard, ***Inspecteur de l'Education Nationale dans la filière professionnelle***
- ❖ Nicole Cabot, ***Chef de projet à la Maison de l'Europe des Yvelines***
- ❖ Armelle Bonerandi et Marie-Claude Prade, ***du CIO de Saint Germain en Laye***
- ❖ Céline Bourderon, ***Responsable du Point Information Jeunesse (PIJ)***
- ❖ Aurélia Cour, ***Animatrice du futur Conseil Local des Jeunes (CLJ) de la mairie de Chatou***

.....

C'est au travers d'un diaporama, commenté par Patrick Bonnin, que le public découvre les missions et activités diverses de la Maison de l'Europe des Yvelines.
Puis, le débat principalement orienté sur l'impact des connaissances linguistiques pour la recherche d'un emploi en Europe, permet de recueillir les opinions des différents intervenants.
Nous en livrons la synthèse.

Accueil par Annick TESSON, proviseur du Lycée Alain :

Le lycée Alain propose 3 sections européennes :

- la section anglaise avec un enseignement d'une heure par semaine en langue anglaise en Sciences et Vie de la Terre
- la section allemande et la section espagnole, où la discipline non linguistique enseignée dans la langue concernée est l'Histoire/Géographie.



Pour obtenir la mention européenne au baccalauréat, il faut obtenir 12 sur 20 en langue et 10 sur 20 en discipline non linguistique.

Les élèves qui intègrent les sections européennes proviennent du bassin de la Boucle avec :

- pour la section anglaise, principalement le collège du Cèdre du Vésinet et le collège Auguste Renoir de Chatou comportant des sections européennes. Pour ce choix, les élèves déjà inscrits en section européenne au collège et souhaitant poursuivre au lycée sont sélectionnés sur test.
- pour la section allemande, les précédents établissements ainsi que le collège Jean Moulin de Croissy sur seine (qui a fait une demande d'ouverture de section pour la rentrée 2007) et pour la section espagnole les collèges du Vésinet et de Chatou avec l'arrivée du collège Paul Bert (demande faite pour la prochaine rentrée).

Les sections européennes représentent une opportunité d'échanges avec d'autres pays d'Europe et /ou un approfondissement de la culture d'un autre pays d'Europe.

L'Education Nationale met l'accent sur la volonté de mieux préparer les élèves à la communication orale, d'où l'intérêt des sections européennes. Toutefois, il est noté qu'au baccalauréat, filière générale et technologique, les langues vivantes ne sont évaluées qu'à l'écrit.

Francisco Rodriguez QUEIRUGA :

C'est au travers de son parcours personnel, que le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce franco-espagnole nous livre ses réflexions :

Né dans les années 1960 en Espagne, sous un régime dictatorial, il lui fallut attendre 1975 pour voir s'installer une démocratie dans son pays. Jusqu'alors, l'Espagne vivait assez repliée sur elle-même et il était assez difficile d'établir des contacts avec les autres pays. Ses études l'ont conduit à vivre à Strasbourg pour y préparer un diplôme de droit communautaire. Ce fut aussi pour lui un nouveau départ, afin d'obtenir une reconnaissance au niveau de sa formation. Il garde de cette période de vie un souvenir extraordinaire de rencontres avec d'autres nationalités et d'autres cultures. Ce diplôme ainsi que la construction d'un réseau personnel lui ont permis d'obtenir un poste à la Chambre de Commerce. Les missions de cette institution sont de faire connaître l'Espagne sur le territoire français, d'attirer les entreprises françaises en Espagne, d'établir un contact culturel entre les deux pays. Mr Queiruga insiste sur l'importance du développement d'un réseau et de la création de clubs professionnels.

La Chambre de Commerce a également un rôle de formation, en dispensant l'enseignement de l'espagnol et en faisant passer les diplômes reconnus tant dans les grandes écoles que sur le marché du travail.

Philippe DUVIQUET :

Monsieur Duviquet appartient à une société regroupant des consultants indépendants. Au cours de sa vie professionnelle, il a rarement travaillé pour des sociétés françaises, ses employeurs étant belges, israéliens, américains ... Grâce à son métier, il a beaucoup voyagé principalement en Europe de l'Est et du Nord. Il témoigne de l'importance de maîtriser la langue anglaise pour agir dans le monde des affaires. Pour permettre aux jeunes d'améliorer leur compétence linguistique, il les encourage à réaliser de nombreux séjours à l'étranger, à regarder des films uniquement en version originale, à lire des magazines en anglais, et dès que

la majorité approche, à envisager les emplois à l'étranger (par exemple fille au pair en Angleterre, en Espagne, qui selon lui sont des jobs d'été relativement faciles à obtenir).

Il complète son commentaire, en précisant que l'Allemand garde de l'importance sur le plan européen, bien que tous les pays européens s'expriment aussi en anglais, mais n'est pas très utile à l'échelle mondiale, contrairement à l'Espagnol, qui concerne une bonne partie du continent américain.

Enfin, il avertit que l'investissement dans une langue étrangère comme le Chinois est à envisager avec réflexion car il ne faut pas oublier que le Chinois enseigné en Europe n'est compris que par une petite partie de la population chinoise.

Il ajoute un commentaire concernant les nombreux diplômés d'Europe de l'est, Ukrainiens, Lituaniens ou Polonais, dont l'émigration vers nos pays d'Europe de l'ouest est de plus en plus importante (par exemple actuellement de nombreux jeunes Lituaniens vont travailler en Irlande).

Selon Philippe Duviquet, il est impératif d'acquérir le maximum de connaissances linguistiques en anglais, espagnol, allemand pour trouver un emploi dans de nombreux secteurs professionnels. Il conclut en soulevant la question « y-a-t-il vraiment un avenir en Europe pour tous ceux qui ne possèdent pas les langues étrangères ? ».

Alain PACCARD :

L'inspecteur de l'Education Nationale, présent ce soir rappelle que les sections européennes ont fait leur apparition dans la filière professionnelle depuis 2001. Il s'agit d'une réelle reconnaissance auprès de toute branche professionnelle, dont l'activité peut être augmentée grâce aux apports de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du portugais et de l'italien, selon le nombre de sections européennes développées à ce jour sur l'Académie de Versailles.

Dans la filière professionnelle, la discipline non linguistique et la matière linguistique sont enseignées à raison de 8 à 11 heures par semaine.

Nicole Cabot, ancienne Inspectrice de l'Education Nationale, chargée de projet à la Maison de l'Europe des Yvelines, souligne l'existence de la filière « enseignement en alternance » mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie Yvelines Val d'Oise.

Catherine BEAUFILS :

L'animatrice du Centre de Ressources Mobilité en Europe et Formation Professionnelle, basé à Rueil-Malmaison, explique que cet organisme est l'appui logistique de l'Education Nationale aux sections européennes rattachées aux établissements scolaires du 91/92/95/78.

Ce centre aide au montage de dossiers liés à l'ouverture de sections européennes. Catherine Beaufiles explique le rôle de l'Agence Socrates Leonardo Da Vinci (avec ses programmes européens ERASMUS, GRUNTVIG, LEONARDO Mobilité..) qui permet la réalisation de stages de 4 à 6 semaines dans un pays d'Europe. Elle rappelle la mission du Fonds Social Européen et donc de la Commission de Bruxelles.

La mission de Catherine Beaufiles inclut les sections de BTS depuis janvier 2006.

Pour tous ces programmes de mobilité européenne, il a été créé l'EUROPASS MOBILITE, qui permet d'avoir une reconnaissance de l'acquis professionnel dans chaque pays de l'Union Européenne. Cette certification est déjà reconnue par de nombreuses entreprises, tant pour le savoir-faire que pour les compétences linguistiques. A titre d'exemple, elle cite Bouygues et Air France qui utilisent cette certification.



Armelle BONERANDI / Marie-Claude PRADE :

Madame Bonerandi nous présente le Centre d'Information et d'Orientation de l'Education Nationale, basé à Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit de l'un des quatre CIO pilotes. Madame Prade est spécialisée dans la formation. Elle reçoit le public tous les mardis après midis et les samedis matins.

Un complément d'informations peut être trouvé sur les sites internet de l'ONISEP et d'Euroguidance. (<http://www.onisep.fr> et <http://www.euroguidance-france.org>).

Céline BOURDERON :

Responsable du Point Information Jeunesse, situé à Chatou, elle rappelle que le PIJ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il est rattaché au réseau CIDJ et possède un Point Europe pour les séjours linguistiques, jobs d'été, offres d'emplois « jeunes filles au pair ». Les horaires d'ouverture sont de 15 à 19 heures tous les après midis et le samedi matin.

Aurélia COUR :

En tant qu'animatrice du Conseil Municipal Junior sur la ville de Chatou, Aurélia propose de créer un Conseil Local des Jeunes, afin de répondre à la demande des collégiens, devenus lycéens, de poursuivre leurs activités. Ce CLJ s'adressera à tous les jeunes volontaires âgés de 15 à 20 ans.

La mairie de Chatou a validé ce projet de création et une plaquette de présentation est déjà disponible.

Par ailleurs, la ville de Chatou va adhérer au réseau NACEJ, lui permettant d'envisager des échanges européens. Les projets des jeunes pourront également être concrétisés grâce au concours de l'association « Envie d'Agir », qui aidera au financement de ceux-ci.

.....

Après ces différentes présentations de structures, le public a pu poser des questions aux intervenants présents.

Un échange très riche a permis à chacun d'exprimer son opinion ou ses préoccupations. La Maison de l'Europe remercie l'ensemble des intervenants ainsi que Mme Tesson pour la qualité de leurs interventions.

En conclusion, les diplômes des écoles de commerce ou l'obtention d'un BTS par exemple de Commerce International, sont des voies permettant aux jeunes en recherche d'emploi de trouver plus facilement du travail, les secteurs de la finance/comptabilité et du droit international sont aussi conseillés par certains des intervenants.

Plusieurs d'entre eux ont également souligné l'importance de l'émigration dans de nombreux pays européens et la concurrence sévère qui en résulte. Il est donc indispensable que les jeunes en formation soient convaincus que l'investissement dans l'apprentissage d'une langue est un outil nécessaire pour trouver un emploi en Europe.

Compte rendu rédigé par Christine Colleville, permanente à la Maison de l'Europe des Yvelines 28-09-2006